



Paysage du Kurdistan irakien

Photo : [www.terreentiere.com](http://www.terreentiere.com)

---

## Les Kurdes du Nord de l'Irak : Quelle voie vers la stabilité ?

---

Par **Gabrielle Biron-Hudon**, auxiliaire de recherche au Programme Paix et sécurité internationales

Depuis le mois de mai, les attentats contre les forces turques perpétrés par le Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) se sont accrus. En riposte, les raids aériens turcs se sont multipliés dans le nord de l'Irak contre les bases du PKK. Le 2 juin, dans ce contexte de reprise des hostilités, a eu lieu la visite en Turquie du président de la région autonome kurde en Irak, Massoud Barzani. Lors de cette visite, Barzani a promis de redoubler d'efforts pour limiter les attaques menées à partir de son territoire. Cela faisait deux ans que les autorités turques demandaient à la région autonome kurde de participer davantage à la lutte contre le PKK.

Peuple longtemps persécuté, les Kurdes du nord de l'Irak ont une autonomie considérable et sont un acteur politique non négligeable. Toutefois, les

revendications kurdes continuent d'être une des sources d'instabilité dans la région.

### **De nation invisible à acteur politique d'importance**

Entre 25 et 30 millions de Kurdes sont répartis principalement entre la Turquie, la Syrie, l'Irak et l'Irak. En Irak, ils sont environ quatre millions et constituent 18 % de la population du pays. En Turquie, 24 % de la population est kurde, 18 % en Iran et 8 % en Syrie<sup>1</sup>. En Irak, une zone autonome kurde, échappant au contrôle de Bagdad, a été créée. Le kurde y est la langue officielle, on y retrouve un drapeau kurde, un hymne national et même une armée dont les soldats, les *peshmergas*, se sont fait accorder en 2005 le même statut que celui des autres militaires d'Irak<sup>2</sup>. Le nombre de *peshmergas* en

2010 est d'environ 200 000, alors que les effectifs irakiens ont été estimés à 191 957 en 2009. Les 30 000 *peshmergas* des 15<sup>ème</sup> et 16<sup>ème</sup> divisions des montagnes devaient être transférés dans l'armée irakienne au mois d'août 2008 mais le transfert a été ralenti par les disputes politiques. Ces divisions travaillent en partenariat avec l'armée irakienne et les militaires américains dans le nord du pays.

La situation des Kurdes du nord de l'Irak a pris un tournant majeur en 1991 à la fin de la guerre du Golfe. Les Kurdes, persécutés par Saddam Hussein et pensant pouvoir compter sur le soutien des États-Unis, se sont soulevés. Cette rébellion a été violemment réprimée, entraînant l'exode de deux millions de Kurdes vers la Turquie et l'Iran. La résolution 688 du Conseil de sécurité de l'ONU a alors instauré une zone de protection pour les Kurdes. À partir d'octobre 1991, le nord de l'Irak n'est plus *de facto* gouverné par Bagdad.

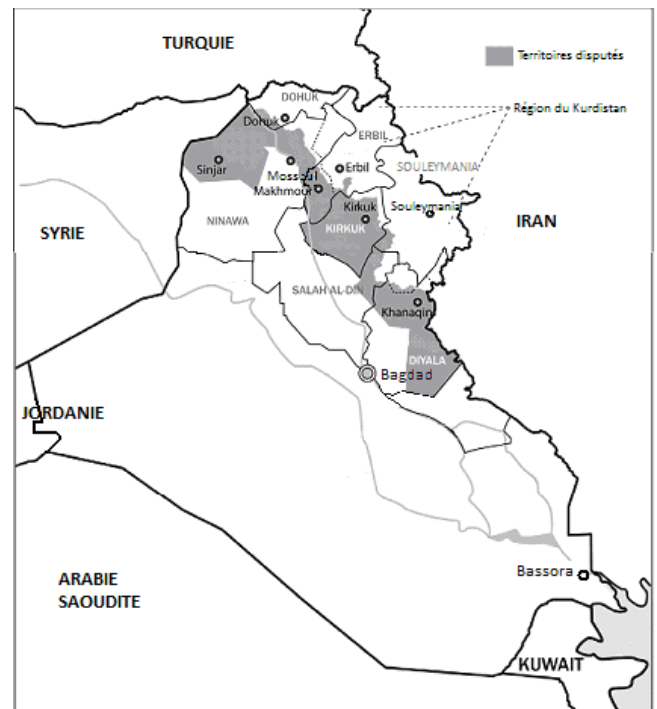
L'intervention américaine de 2003 a également changé la situation politique des Kurdes. Avec l'instauration d'un nouveau gouvernement, la délicate régularisation de l'autonomie kurde était nécessaire. C'est dans la nouvelle constitution établie sous l'égide américaine en 2005 que l'autonomie kurde a été définie<sup>3</sup>.

À partir de 2005, on assiste à la fois à l'institutionnalisation de l'autonomie kurde et à la réinsertion de ceux-ci dans la société irakienne. La constitution a permis d'affirmer leur identité et leur statut particulier en Irak. En même temps, les Kurdes sont redevenus une composante de la société irakienne, grâce notamment à l'élection à la présidence de la république au mois de janvier 2005 de Jalal Talabani, chef de l'Union Patriotique du Kurdistan (UPK), et à la formation, également en janvier, d'un nouveau Parlement irakien, composé d'un important pourcentage de chiïtes et de Kurdes<sup>4</sup>.

### Des relations explosives

Les relations entre le gouvernement régional du Kurdistan (GRK) et Bagdad sont minées par d'importants désaccords à propos des territoires disputés et des amendements à la constitution de 2005. Les principales revendications kurdes concernent des territoires qui s'étendent de Sinjar à l'ouest à la frontière iranienne, à l'est, et qui,

d'après les Kurdes, sont majoritairement peuplés de Kurdes et font historiquement partie du Kurdistan. Nouri-al Maliki, l'actuel premier ministre irakien, s'oppose vigoureusement à leurs demandes, car ces territoires sont en dehors de la zone kurde telle qu'établie en 1991. Toutefois, depuis 2003, des *peshmergas* contrôlent certains territoires hors de cette zone avec l'accord des Américains pour y combattre les insurgés. Aux combattants se sont aussi ajoutés des membres du personnel administratif du GRK, dont la présence n'est pas officielle puisque les limites de la juridiction du GRK telles qu'établies par la constitution restent celles d'avant la guerre<sup>5</sup>.



**Territoires disputés par le GRK**

Source : [www.internationalcrisisgroup.org](http://www.internationalcrisisgroup.org)

La confrontation entre Maliki et Massoud Barzani, le président du GRK, s'est envenimée en 2008, lorsque les forces militaires irakiennes sont intervenues à Khanakin, ville majoritairement kurde, avec comme objectif de la débarrasser de combattants d'Al-Qaïda. Plusieurs Kurdes ont suspecté l'intervention d'avoir plutôt comme cible les Kurdes<sup>6</sup>. Un affrontement entre les forces de sécurité irakiennes et les 4 000 *peshmergas* présents à Khanakin a été évité de justesse par des négociations entre les dirigeants respectifs. Pour les Kurdes, l'épisode de Khanakin montre qu'ils ne peuvent pas mettre leur confiance en Maliki, ni même en aucun autre chef irakien. En retour, les Arabes cultivent une

sérieuse animosité envers l'expansionnisme kurde<sup>7</sup>.

Au centre du contentieux politique se trouve la détermination du statut de la ville de Kirkuk. Cette ville abrite une population composée de Turkmènes, de Kurdes, d'Arabes et d'Assyriens chrétiens. Depuis 2003, le référendum censé décider de l'avenir de la ville, comme prévu à l'article 140 de la constitution, a été reporté à plusieurs reprises en raison de violences intercommunautaires<sup>8</sup>.

La politique d'arabisation de Saddam Hussein avait forcé les Kurdes à quitter la ville. Le GRK facilite maintenant le retour des déplacés. Alors que les Kurdes utilisent des arguments historiques pour justifier leur présence à Kirkuk, les Turcs rappellent leur présence dans la ville sous l'Empire ottoman. L'enjeu de la ville de Kirkuk est donc hautement conflictuel à cause des mélanges de populations, auxquels s'ajoutent d'importantes ressources en pétrole. En effet, située près du deuxième plus grand gisement de pétrole de tout l'Irak, la ville détiendrait 13 % des réserves irakiennes<sup>9</sup>. En 2010, la production irakienne est de 150 000 barils par jour et devrait être augmentée à 600 000 dans la prochaine année<sup>10</sup>. Selon le Ministre des ressources naturelles, la région kurde pourrait produire 100 000 barils par jour et doubler cette production pour 2011<sup>11</sup>. Le GRK possède d'ailleurs, depuis 2007, sa propre loi sur le pétrole. En se basant sur cette loi et sur son interprétation de la constitution, le gouvernement de Barzani a conclu de nombreux contrats de partage d'exploitation de gisements avec des compagnies privées étrangères. La stratégie sur les hydrocarbures de Bagdad présente plutôt le pays comme un tout, nécessitant une gestion centralisée de l'industrie du pétrole pour un maximum d'efficacité<sup>12</sup>.

En 2009, alors que le Kurdistan tentait ses premières exportations de pétrole, 90 000 barils étaient acheminés quotidiennement par l'oléoduc qui relie Kirkuk et le port de Ceyhan. Bagdad a cependant refusé de reconnaître les contrats conclus entre le GRK et les compagnies étrangères, ce qui a eu pour conséquence de stopper la production dans la zone kurde. Un accord a finalement été trouvé le 6 mai dernier : les exportations kurdes seront autorisées par

Bagdad et les revenus iront à une agence qui en fera la distribution. Toutefois, l'accord reste gelé tant qu'un nouveau gouvernement ne sera pas formé<sup>13</sup>. Pour l'instant, les Kurdes reçoivent 17% du budget fédéral. Cet argent vient des ventes de pétrole de Bassora et de Kirkuk.

Les sites de Khurmala, dans le district de Makhmour, et de Khor Mor, près de Souleymania, sont aujourd'hui sous la surveillance de *peshmergas* et le contrôle du GRK alors qu'ils ne sont pas inclus dans les limites de la zone kurde. Cette situation nuit grandement à la production pétrolière car le manque de sécurité fait fuir les investisseurs étrangers<sup>14</sup>.

L'autre dossier conflictuel concerne la constitution. Plusieurs demandent la réécriture de certains articles pour plus de pouvoirs en faveur du gouvernement central. Les opposants à la constitution la considèrent même comme la voie vers la sécession, alors que d'autres soutiennent qu'elle n'était valide que pour la période suivant l'invasion. Pour les Kurdes, la constitution telle qu'elle est constituée déjà un compromis. Barzani, qui dénonce les propos de Maliki et l'accuse même de vouloir ramener la dictature, trouverait inacceptable tout amendement qui diminuerait le pouvoir du Kurdistan<sup>15</sup>.



**Massoud Barzani (gauche) et Nouri al-Maliki (droite)**

Photo : Associated Press

Les dernières élections législatives en Irak ont eu lieu au mois de mars 2010. Les résultats ont été contestés par Maliki, puis confirmés par la Cour suprême au début du mois de juin. Toutefois, le nouveau gouvernement n'est toujours pas formé. La liste d'Iyad Allawi, qui l'a remporté sur Maliki avec 91 sièges contre 89, ne possède pas

assez de sièges pour former le prochain cabinet. C'est ce qui explique l'émergence d'une coalition formée des listes de Maliki et de l'Alliance nationale irakienne, qui a obtenu 70 sièges. Malgré tout, le nombre de sièges nécessaires n'a toujours pas été atteint<sup>16</sup>.

Le grand arbitre de la course au gouvernement pourrait donc être la coalition kurde, avec ses 43 sièges. Il sera cependant difficile pour les chefs kurdes de s'allier au parti d'Allawi dont plusieurs des membres sont opposés à leurs revendications territoriales. Il serait plus probable qu'ils rejoignent la coalition chiite puisque les deux groupes partagent une préférence pour le fédéralisme décentralisé<sup>17</sup>.

Les élections du mois de mars ont aussi vu l'apparition dans la course d'un nouveau parti kurde, le Goran, qui selon les résultats préliminaires, a obtenu 8 sièges. Étant donné la traditionnelle domination de l'UPK et du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) dans la politique kurde, la montée du Goran pourrait inciter les deux partis à faire appel au sentiment nationaliste afin de prévenir leur déclin. De plus, les positions adoptées par le GRK seront beaucoup moins prévisibles avec l'arrivée de ce nouvel acteur<sup>18</sup>. Finalement, l'ascension du Goran aux dépens de l'UPK, diminuera certainement la popularité du président Talabani.

### Des alliés incertains

Malgré les divisions entre eux, les chefs kurdes sont unanimes pour dire que le retrait des troupes américaines sera une calamité pour l'Irak et le Kurdistan. Plusieurs Kurdes sont d'ailleurs déçus du manque de soutien américain sur la question de l'incorporation de Kirkuk. Bien que les Kurdes aient longtemps été favorables au rôle actif des États-Unis, ils sentent que leurs intérêts seraient mieux servis en développant de bonnes relations avec leurs voisins. Après le départ des troupes américaines, leur meilleure alternative est la Turquie<sup>19</sup>.

La Turquie a longtemps été l'ennemi traditionnel des Kurdes, particulièrement de ceux en territoire turc, dont elle a maté les expressions indépendantistes. Le PKK est considéré comme un groupe terroriste et multiplie les attentats en Turquie à partir des territoires irakiens. La

position à adopter face aux Kurdes demeure donc un sujet délicat en Turquie. En plus de divergences de position entre le gouvernement et l'armée, la décision du gouvernement d'Ankara de mener une intervention armée contre le PKK dans le nord de l'Irak pourrait se traduire par de graves conséquences dans ses relations avec les Américains et dans son processus d'adhésion à l'Union européenne<sup>20</sup>.

Malgré ces considérations, une importante incursion en Irak du Nord a tout de même eu lieu au mois de février 2008. L'année 2008 a aussi été marquée par des investissements de plus de 5 milliards de dollars par les entreprises turques pour la reconstruction des infrastructures du nord de l'Irak.

Les États-Unis ne manquent pas d'encourager la collaboration économique entre la Turquie et les Kurdes irakiens puisqu'ils y voient un moyen d'alléger les conflits ethniques. Cependant, le résultat tend plutôt à renforcer l'hégémonie turque, les entrepreneurs turcs utilisant même leur propre main-d'œuvre sur le territoire irakien<sup>21</sup>.

Cette ouverture de la Turquie envers le Kurdistan irakien est et a été grandement motivée par l'annonce du retrait des troupes américaines d'Irak. Bien que le gouvernement turc préfère l'unité de l'Irak, il serait à l'avantage de la Turquie d'entretenir de bonnes relations avec le Nord irakien riche en pétrole advenant une partition du pays. Les Turcs ont compris qu'il est aussi avantageux pour les Kurdes irakiens d'avoir de bonnes relations avec eux puisqu'ils sont leur porte sur l'Ouest<sup>22</sup>. La Turquie qui tente, par anticipation du retrait des troupes américaines, de resserrer ses liens avec Bagdad pourrait également être bien placée pour jouer le rôle d'« honnête courtier » entre Erbil et Bagdad<sup>23</sup>.

La subite recrudescence de la violence ces derniers mois entre les forces de sécurité turque et le PKK semble toutefois geler cette ouverture. La multiplication des victimes rend le discours officiel turc de plus en plus nationaliste<sup>24</sup>. Depuis le début du mois de juin 2010, l'Iran multiplie également les incursions aériennes et terrestres au Kurdistan irakien avec pour cible les combattants du « parti pour une vie libre au Kurdistan » (PJAK), mouvement séparatiste kurde iranien lié au PKK<sup>25</sup>. Ainsi, si le GRK obtient une meilleure

visibilité et une reconnaissance internationale, la situation des Kurdes dans les pays voisins est loin d'être aussi bonne, ce qui maintient l'ensemble du Kurdistan dans l'instabilité.

## Conclusion

Somme toute, l'avenir du Kurdistan irakien, qu'il fasse ou non partie de l'Irak, dépendra nécessairement des appuis qu'il pourra trouver. Les facteurs d'instabilité dans la région tels que les attentats kurdes menés à partir de l'Irak, la formation du nouveau gouvernement irakien et le retrait des troupes américaines sont à prendre en compte dans l'évolution des rapports de force dans la région. Si le projet de créer une fédération en Irak est encore possible, il demandera d'importantes concessions de la part de tous les acteurs concernés, la reconnaissance de la complexité de la politique kurde et la participation des trois protagonistes - sunnites, chiites et Kurdes - aux activités du gouvernement.

## Références

<sup>1</sup> UNIVERSITÉ LAVAL, 2009, «Turquie : L'État turc et le problème kurde», [En ligne], [http://www.tfq.ulaval.ca/axl/asiq/turquie\\_3kurdes.htm](http://www.tfq.ulaval.ca/axl/asiq/turquie_3kurdes.htm), (Page consultée le 26 mai 2010).

<sup>2</sup> CARPENTER, Ted Galen, automne 2009, «Middle East Vortex : An Unstable Iraq and Its Implications for the Region», *Mediterranean Quarterly*, vol. 20, no. 4.

<sup>3</sup> LOGAN, Darren L., 2009, «Thoughts on Iraqi Kurdistan : Present Realities, Future Hope», *Iran and the Caucasus*, no. 13, p. 169-171

<sup>4</sup> BOZARSLAN, Hamit, *Conflit kurde: Le brasier oublié du Moyen-Orient*, Paris, Éditions Autrement, 2009, p. 86

<sup>5</sup> CRISIS GROUP, 8 juillet 2009, «Iraq and the Kurds: Trouble Along the Trigger Line», *Middle East Report*, no.88, p. 10-12

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 12-14

<sup>7</sup> STANSFIELD, Gareth et Liam ANDERSON, printemps 2009, «Kurds In Iraq: The Struggle Between Baghdad and Erbil», *Middle East Policy*, vol. XVI, no. 1., p. 137

<sup>8</sup> PERRIER, Guillaume, 2010, «À Kirkuk, au cœur du chaos – élections législatives en Irak, Kurdistan irakien», *Le JDD.fr*, [En ligne], <http://www.lejdd.fr/International/Moyen-Orient/Actualite/A-Kirkuk-au-coeur-du-chaos-177266/>, (Page consultée le 3 juin 2010).

<sup>9</sup> LOGAN, Darren L., 2009, «Thoughts on Iraqi Kurdistan : Present Realities, Future Hope», *Iran and the Caucasus*, no. 13, p. 176

<sup>10</sup> RIA Novosti, «Pétrole: L'Irak envisage d'augmenter la production d'un tiers en 2011 (officiel)», 22 mai 2010, [En ligne], <http://fr.rian.ru/energetics/20100522/186744468.html>, (Page consultée le 7 juillet 2010).

<sup>11</sup> KRG.ORG., «Successful trade and investment conference confirms Kurdistan Region as a global energy player», 17 juin 2010, [En ligne], <http://www.krg.org/articles/detail.asp?smap=02010100&lngnr=12&rnr=223&anr=35621>, (Page consultée le 7 juillet 2010).

<sup>12</sup> HILTERMANN, Joost R., janvier-février 2010, «Spoils of Babylon», *The National Interest*, no. 105, p. 16 et 24

<sup>13</sup> ARMENEWS.COM, 14 mai 2010, *Irak : Accord entre Bagdad et le Kurdistan sur la production pétrolière*, [En ligne], [http://www.armenews.com/article.php?id\\_article=60890](http://www.armenews.com/article.php?id_article=60890), (Page consultée le 16 mai 2010).

<sup>14</sup> CRISIS GROUP, *op. cit.*, p. 17-24

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 2-3

<sup>16</sup> UNION INTERPARLEMENTAIRE, *Council of Representatives of Iraq*, [En ligne], [http://www.ipu.org/parline-f/reports/1151\\_E.htm](http://www.ipu.org/parline-f/reports/1151_E.htm), (Page consultée le 10 juillet 2010).

<sup>17</sup> MARTIN, Patrick, 26 mars 2010, «Allawi wins thin plurality in Iraq elections», *The Globe and Mail*.

<sup>18</sup> CARPENTER, Ted Galen, *op. cit.*

<sup>19</sup> LOGAN, Darren L., *op. cit.*, p. 178

<sup>20</sup> PHIQUEPAL, Marie, 2007, «La motion du Parlement Turc sur l'intervention en Irak du Nord : une mesure de dissuasion?», *Observatoire de la Vie Politique Turque*, [En ligne] [http://ovipot.blogspot.com/2007\\_10\\_01\\_archive.html](http://ovipot.blogspot.com/2007_10_01_archive.html), (Page consultée le 1<sup>er</sup> mai 2010).

<sup>21</sup> TOKTAMIS, Kumru, 2009, «This Part of the Globe is not Flat : The Paradox of The Turkish Relationship with Northern Iraq and the Dilemma of Kurdish Politics Across Borders», *Perspectives on Global Development and Technology*, no. 8, p. 486-491

<sup>22</sup> ABRAMOWITZ, Morton et Henri J. BARKEY, novembre/décembre 2009, «Turkey's Transformers», *Foreign Affairs*, vol. 88, no. 6.

<sup>23</sup> LOGAN, Darren L., *op. cit.*, p. 180

<sup>24</sup> JM, 22 juin 2010, «Question kurde : rien ne va plus», *Observatoire de la Vie Politique Turque*, [En ligne], <http://ovipot.blogspot.com/2010/06/question-kurde-rien-ne-va-plus.html>, (Page consultée le 27 juin).

<sup>25</sup> KIZILBOGA, Fatma, 22 juin 2010, «L'Iran multiplie les incursions contre les Kurdes en Irak», *Le Figaro.fr*, [En ligne], <http://www.lefigaro.fr/international/2010/06/21/01003-20100621ARTFIG00748-l-iran-multiplie-les-incursions-contre-les-kurdes-en-irak.php>, (Page consultée le 26 juin 2010).